

**Compte rendu
De la réunion du
Conseil Municipal
Du 15 juin 2010**

Sous la présidence de M. VIEILLEDENT Michel.

Présents : M. VIEILLEDENT Michel, Maire.

Mme PANTEL Guylène - M. COUBES Allain - M. JASSIN Jean-Pierre, Adjoints.
Mme BOUTEILLE Marie-Chantal - Mme PÉDULLA Martine - Mme ROCOPLAN
Andrée - M. SÉVAJOLS Francis - M. PAULET François - SÉVAJOLS François - M.
MOURGUES Fortuné - M. BRESSIEUX Jérôme.

Absents excusés : M. PEYRE Jean-Louis - Mme RABIÉ Catherine - Mme CATHÉBRAS
Mireille.

Procurations : M. PEYRE Jean Louis a donné procuration à M. PAULET François.
Mme RABIÉ Catherine a donné procuration à M. COUBES Allain.

M. SEVAJOLS François a été élu Secrétaire.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour les 3 points
suivants :

- Réfection des peintures dans un appartement à l'école publique.
- Demande de subvention sur les crédits de réserve parlementaires.
- Travaux de collecte des eaux de pluie du Chemin Royal.
- Rénovation et mise aux normes de l'école publique.

Adopté à l'unanimité.

■ **RÉFECTION DES PEINTURES DANS L'APPARTEMENT DE L'ÉCOLE
PUBLIQUE :**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de rénover l'appartement de l'école
publique suite au départ du dernier locataire afin de le remettre à la location.
Le Conseil Municipal adopte cette proposition à la majorité avec deux
abstentions.

■ **DEMANDE DE SUBVENTION SUR LES CRÉDITS DE RÉSERVE
PARLEMENTAIRE :**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention sur
les crédits « réserve parlementaire » de 30 000,00 € pour les travaux de
collecte des eaux de pluie et une subvention de 100 000,00 € pour la
rénovation de l'école publique.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

■ **DÉSIGNATION DE SUPPLÉANTS A LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES :**

Le Conseil Municipal désigne M. Francis SÉVAJOLS et Mme Martine
PÉDULLA suppléants des conseillers communautaires.

■ **SUBVENTION AEP ÉCOLE PUBLIQUE :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'école publique a obtenu une subvention d'un montant de 1830,00 € pour son action « ateliers de pratique artistique et classes de patrimoine ». Cette subvention a été versée à la Commune. Le Conseil Municipal décide de reverser cette somme à l'association des parents d'élèves de l'école publique.

■ **MAÎTRISE D'ŒUVRE RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE :**

Le Conseil Municipal décide de retenir les co-contractants : SARL PROHIN ARCHITECTE et la SARL Jean-Louis BRUNEL pour une tranche ferme contenant la phase ESQ et la phase APS pour un montant de 2015,83 € H.T.

■ **CONSULTATION MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DU CENTRE CULTUREL :**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer une consultation pour retenir un maître d'œuvre pour la réalisation de travaux de mise aux normes du centre culturel.

■ **AMÉNAGEMENT DU PARKING DE PAROS :**

Après consultation, l'entreprise ROUVIERE a été retenue pour un montant de 6 279,00 € T.T.C.

■ **VERSEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LA STAGIAIRE DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE**

Considérant que la Commune d'Ispagnac a accueilli en stage, d'octobre 2009 à avril 2010, Melle PONS Virginie, préparant un diplôme universitaire de secrétaire de mairie à l'IUP de MENDE- PERPIGNAN.

Le Conseil Municipal décide à la majorité (3 contre et 1 abstention) de lui octroyer une indemnité de stage d'un montant de 1841,00 €.

■ **DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DES PROFILS DE BAIGNADE :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation réglementaire d'effectuer des profils de chaque eau de baignade.

Le SIVOM Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses se propose d'effectuer la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition en choisissant l'option de l'embauche d'un chargé de mission pour effectuer ces profils.

■ **AMORTISSEMENTS COMPTABLES SUR LES BUDGETS DE LA COMMUNE ET DE L'EAU / ASSAINISSEMENT :**

M. le Maire propose un amortissement sur 5 ans des études sur le budget de la Commune et sur 45 ans sur le budget de l'eau / assainissement.

■ **VIREMENT DE CRÉDIT :**

Le Conseil Municipal décide d'effectuer un virement de crédit du compte 66111 au compte 1641 pour un montant de 3 500,00 €.

■ **QUESTIONS DIVERSES :**

La dépollution du Bramont est en cours ; la quantité de matériaux pollués retirée est énorme (plusieurs centaines de tonnes).

La dépollution des vasques démarre après le détournement du ruisseau.

La séance est levée à 23 h 50.

